



PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE

PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA LÉGALITÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Marseille, le - 6 MARS 2020

BUREAU DES INSTALLATIONS ET TRAVAUX
RÉGLEMENTÉS POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

Dossier suivi par : Mme Ouaki

Tel : 04.84.35.42.61

N° 2019-15 A

AVIS D'UNE REUNION PUBLIQUE Société ARCELORMITTAL Méditerranée

**sur la demande formulée par la société ARCELORMITTAL Méditerranée en vue d'être autorisée
à exploiter de nouveaux casiers de boues de haut fourneaux sur leur site de Fos sur Mer**

Dans le cadre de l'enquête publique qui a lieu du jeudi 5 mars 2020 au lundi 6 avril 2020 inclus sur le territoire des communes de Fos sur Mer, Port Saint Louis du Rhône et Arles, en exécution de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique du Préfet des Bouches-du-Rhône du 14 février 2020 et en application de l'article R,123-17 du code de l'Environnement, le commissaire enquêteur tiendra, à la demande de la Commune de Fos sur Mer, une réunion publique d'information et d'échange le jeudi 2 avril 2020 de 18 h 00 à 20 h 00 dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville de la commune de Fos sur Mer Avenue René Cassin.

Marseille, le - 6 MARS 2020

Pour le Préfet,
Le chef de bureau

Gilles BERTOTHY